

## A propos de l'« économie populaire spontanée »

### Pour une vision socio-politique de la reproduction urbaine

**E**N retraçant les dix années de son itinéraire de chercheur en milieu urbain, Claude de Miras a donné au lecteur de *Politique africaine* un témoignage précieux à plus d'un titre (1) : l'idée même d'exposer les étapes d'un cheminement relève d'une discipline rare et salutaire ; il s'agit en outre d'une recherche qui, par delà la variété des « terrains », a porté sur un objet unique dont l'importance est devenue manifeste : la reproduction des économies urbaines ; et enfin, loin que la pratique d'enquête le pousse aux épanchements rétrospectifs ou le détourne de l'analyse, C. de Miras, laissant de côté l'analyse anecdotique, revendique le droit d'interpréter ses observations et tente ainsi de collecter les fruits d'une savante réflexion théorique.

Ses travaux sur ce qu'il a appelé successivement le « secteur de subsistance » et, aujourd'hui, l'« économie populaire spontanée » constituent à mon avis ce qu'on a fait de plus novateur en Afrique. C'est dire que les critiques qui vont suivre seront faites dans un esprit constructif. C. de Miras nous y invite, du reste, présentant tout de suite les notions qui jalonnent son itinéraire comme « autant d'étapes, d'interrogations nouvelles et transitoires » (2).

## Les petits métiers : difficile émergence d'une logique propre

C. de Miras a commencé par étudier en 1975 et 1976 les conditions de « décollage » capitaliste dans certaines branches (en l'occurrence la boulangerie et la menuiserie à Abidjan). Rapidement, il a été amené à s'intéresser à tout le reste, tout ce qui donne leur coloration particulière aux paysages urbains africains : le secteur « informel » des petits métiers, qu'il a rebaptisé avec bonheur « secteur de subsistance ». Aujourd'hui mécontent de cette notion, il se livre dans l'article à une sévère critique terminologique et conceptuelle des deux termes qui la composent (surtout le premier) et aboutit ainsi à proposer de parler d'« économie populaire spontanée » (3). Disons-le d'emblée : l'« économie populaire spontanée » garde encore dans le filigrane beaucoup de ce dualisme sectoriel qu'il récuse avec tant de pertinence. On y reviendra, nous contentant pour l'instant d'un constat plus positif : les attaques de C. de Miras contre le dualisme ont un intérêt très nouveau, car elles montrent la grande unité entre trois écoles dominantes de pensée en apparence opposées. Il s'agit, en gros, de :

a) ceux qui tiennent pour inévitable la disparition des petits métiers devant l'irrésistible ascension du capitalisme industriel (c'est une espèce en voie de... disparition, car les faits sont là) ;

b) et c) ceux qui postulent le maintien, sinon la poussée du micro-secteur, mais en subordonnant son existence et sa nature au sacro-saint « mode de production capitaliste dominant » (soit qu'ils lui assignent un rôle dans la croissance, comme les experts de la « promotion du secteur informel », soit qu'ils y croient deviner une soumission profonde au capital, comme les « systémistes »).

D'accord avec personne (pas même avec moi, qui suis d'accord avec lui), C. de Miras affirme en conclusion, avec un désabusement teinté d'optimisme, que l'« économie marchande simple, malgré son caractère historique, n'émerge que très lentement dans le champ de la réflexion théorique, puisque cette résurgence doit se

(1) « De la formation du capital privé à l'économie populaire spontanée. Itinéraire d'une recherche en milieu urbain africain ». *Politique africaine* 14, juin 1984, pp. 92-109. Les citations de C. de Miras sont issues de cet article, mais il est bon de se reporter à la bibliographie qu'il y donne de ses travaux.

(2) *Ibid.*, p. 92. Cette discussion prolonge un débat qui a eu lieu lors d'une séance animée par C. de Miras dans le

cadre du séminaire de l'équipe « Travail et travailleurs du Tiers-monde » (CNRS-ORSTOM) à laquelle nous appartenons, et dont les activités sont sous-tendues par une orientation problématique commune.

(3) Parfois aussi, il parle d'« économie marchande simple » ou, par commodité, de « petite production marchande », bien qu'il flétrisse le substrat idéologique de la « thèse de la p.p.m. » (pp. 106-107).

faire contre le dogme du capitalocentrisme dont est fortement imprégnée la science économique, bourgeoise ou marxiste » (p. 109).

C'est là en effet l'élément central de la thèse de C. de Miras, qui se décompose en deux propositions complémentaires. Pour lui, l'« économie populaire spontanée » :

a) est durable : le développement, non plus que les crises du capitalisme et de l'État n'en menacent aucunement l'existence ;

b) possède sa logique propre (d'où le mot « spontanée »), une logique qui ne saurait se réduire entièrement à une subordination aux plans du capital moderne.

Ces affirmations, dont la portée polémique est extrêmement salutaire, méritent d'être répétées sans relâche face aux myriades de pages qui sont écrites chaque année sur le « circuit inférieur » et les « activités involutives » ou encore sur l'« articulation des formes de production informelles avec le secteur moderne », et ce malgré les conclusions excessives qu'on pourrait en induire. Il reste que l'article de C. de Miras laisse le lecteur sur sa faim quant au contenu exact de l'« économie populaire spontanée », une économie qui émerge à peine de tout cela comme concept opératoire, et dont l'énoncé relève encore surtout du programme.

Les limites actuelles de la réflexion de C. de Miras portent à mon avis principalement sur la question politique : « politique » ici doit être entendu, d'une part, au sens du pouvoir social dans la cité (pouvoir « populaire » si l'on veut) et, d'autre part, au sens du pouvoir de l'État. Elles renvoient probablement au caractère essentiellement économique de sa démarche : quoiqu'il ne néglige pas les acteurs sociaux individuels (à travers les enquêtes de budgets ménagers notamment), C. de Miras a consacré la grande part de ses investigations à l'étude des entreprises. Mais comme, sur ce sujet plus qu'ailleurs sans doute, tout se tient et marche ensemble, un petit détour par la question économique apparaît nécessaire avant l'examen du politique (4).

### **Les mystères de l'accumulation impossible**

---

A Abidjan, dans ses « terrains » successifs, C. de Miras a vu dans un premier temps coexister deux « modes d'accumulation distincts » : la « reproduction élargie » et la « reproduction simple » (i.e. le « secteur de subsistance »). Il appelle aussi tout cela des

(4) En m'excusant par avance de quelques simplifications rendues presque inévitables, malgré le soin que j'ai apporté à les éviter, par la structure même de l'article de

C. de Miras qui, à l'instar du merveilleux « Cabinet d'amateur » de G. Perec, dont le tableau est dans le tableau, observe son itinéraire tout en continuant à cheminer.

« pôles socio-économiques » et, en effet, il leur fait correspondre une partition sociale de base : les « classes sociales nanties » et les « milieux populaires » (p. 93). Le deuxième ensemble est, peu ou prou, malgré une critique judicieuse de cette appellation sectorielle trop « manichéenne » (p. 97), ce qu'il récupère pour l'intégrer dans l'« économie populaire spontanée ». C. de Miras se dit conscient de participer au « flou terminologique » ambiant (p. 92). Mais, s'il le fait, c'est peut-être moins à cause de l'emploi très ouvert de cette notion d'« économie spontanée », que pour la manière dont il use des termes « accumulation » et « reproduction ».

Tout d'abord, bien que le statut mutuel de ces deux concepts soit obscur dans la théorie économique classique (5), C. de Miras n'évite pas complètement le piège du « langage de la vie ordinaire » dont parle Marx dans le chapitre XXIV du Livre I du *Capital* : celui qui consiste à confondre l'accumulation avec l'épargne, entendue comme un simple accroissement du patrimoine des riches. Les « investissements spéculatifs », si importants en Afrique, qu'évoque C. de Miras, ne relèvent pas de l'accumulation, mais en relèvent seulement ceux « de type productif » (p. 93). Encore faut-il, pour qu'on puisse parler de « reproduction élargie » au niveau d'un secteur, que le surplus soit prélevé sur le secteur lui-même. Ce n'est pas une querelle de mots : il y a lieu de penser (notamment d'après les travaux de C. de Miras sur l'émergence d'un capitalisme dans la boulangerie) (6) que les valeurs additionnelles permettant d'augmenter le capital proviennent au moins en partie du ci-devant « secteur de subsistance ». Une telle conception, unitaire et globale, de la reproduction ne va pas à l'encontre des critiques de C. de Miras sur ses propres anciens *a priori* dualistes. Mais elle conduit à admettre — et on y reviendra — que l'« économie populaire spontanée » créée, elle aussi, des richesses et comporte, elle aussi, si l'on veut parler de cette façon, sa classe de « nantis ».

En deuxième lieu, il semble étonnant que C. de Miras puisse qualifier la « reproduction simple » de « mode d'accumulation » (p. 93), lors même que, selon ses termes, le principal mérite de cette étape de sa recherche est d'avoir « montré l'impossibilité d'accumuler » dans le « secteur de subsistance » (p. 96). C'est donc, ces approximations de langage le prouvent peut-être (7), qu'il se passe aussi des choses chez les petits producteurs, malgré leur air

(5) On pourrait tout aussi affirmer, à l'exact inverse de la formulation adoptée par C. de Miras (p. 93), que « l'accumulation est un mode de reproduction ».

(6) Sur ce point voir son chapitre « L'entrepreneur ivoirien » dans Y.A. Fauré, J.F. Médard ed., *État et bourgeoisie*

en Côte-d'Ivoire, Paris, Karthala, 1982, pp. 181-229.

(7) On retrouve cette formulation dans le texte cité à la note précédente (p. 183), où il parle même de « mode d'accumulation simple ».

d'être « le plus souvent végétatifs » (p. 94). Nous en arrivons à un point de vue fondamental : la société (et sa reproduction) doit être envisagée comme un tout. Ils n'est pas certain que la notion d'« économie populaire spontanée » réponde entièrement à cette attente épistémologique, qui est pourtant aussi celle de C. de Miras quand il énonce la thèse de « l'association dynamique et contiguë des formes de production urbaines » (p. 97).

Mais revenons à cette affaire de reproduction, simple ou élargie. Rien ne permet de croire, si l'on exclut quelques secteurs de pointe, que la productivité du travail en Afrique soit tellement supérieure dans l'industrie à ce qu'elle est dans l'artisanat. Ce dernier, comme l'observe C. de Miras, ne connaît que rarement un processus d'accumulation, mais la cause n'est pas nécessairement à chercher de ce côté. Certes, une explication au moins partielle du *cheap labour* (quasi institutionnalisé dans l'artisanat africain par le système de l'apprentissage) réside dans le fait que le travail y apporte une faible valeur ajoutée. Mais cela est vrai aussi pour l'industrie et cela ne représente nullement un obstacle théorique à l'accumulation : le prouve *a contrario* l'exemple de quelques petites entreprises qui émergent ici et là (et souvent avec du travail salarié, donc apparemment plus cher) (8). C. de Miras ne donne — du moins dans cet article — aucune autre explication du mystère de l'accumulation impossible, se contentant de dessiner la « physionomie particulière » de la reproduction simple : niveau d'activité réduit, localisation instable et absence de gestion comptable (p. 94).

### De l'économique au politique : qui contrôle le « spontané » ?

Pour tenter de deviner ce que devient le surplus de l'artisanat, il convient ainsi de quitter la sphère de l'économie (9). La réponse de C. de Miras est simple mais n'élucide pas l'énigme : une fois couverts les frais de production et d'entretien du capital, le produit net est « essentiellement destiné à assurer la couverture des frais d'entretien domestique du petit patron » (p. 94). Pourtant, l'apport

(8) J'ai vu à Banjul (Gambie), capitale plus pauvre que les villes sénégalaises où j'ai davantage enquêté, une bijouterie pourtant plus « capitaliste » : avec, outre quatre ou cinq apprentis, deux « vrais » ouvriers et deux vendeuses également appointés. Il semblerait — cette remarque introduit ce qui va suivre — que le patron, Sénégalais expatrié, ait eu la bonne occasion historique de pouvoir combiner une gestion individua-

liste de son surplus avec une gestion sociale à l'ancienne de ses alliances matrimoniales et, donc, de sa main-d'œuvre.

(9) Le raisonnement mené ici repose sur une hypothèse qu'il ne faut pas cacher : celle de l'existence d'un surtravail dans l'artisanat. Ce point de vue est contesté par C. Jaeger (*Artisanat et capitalisme*, Paris, Payot, 1982, p. 285), précisément à cause de la faible productivité qui y prédomine.

du travail non payé de ses apprentis devrait favoriser l'accumulation : il ne les emploie pas, quoi qu'il en dise souvent dans les interviews, que pour « faire plaisir » à des parents ou amis (quand ce ne sont pas ses propres enfants). Il y trouve son compte, plus que sa misère apparente, souvent, ne le laisse supposer. Mais ce gain n'est pas généralement économique : il est avant tout *politique*. Car la classe des patrons d'atelier, qui recouvre largement celle des chefs de maisonnée, en contrôlant la distribution des surplus, contrôle l'ensemble des relations sociales à l'échelle de la ville (10). La question de la dépense est ainsi indissociable de celle de la circulation des richesses (11), et donc de la maîtrise politique de toutes ces transactions plus ou moins visibles entre les unités, tant domestiques que productives, qui seule peut assurer la reproduction de la cité : c'est cela la « reproduction simple », et c'est donc le partage, économiquement plutôt égalitaire mais politiquement léonin, des bénéfices. Le mot « populaire » est peut-être un peu trop connoté d'harmonie pour désigner ce mécanisme de pouvoir complexe, au sein même de « l'économie populaire spontanée », qui permet d'expliquer l'incroyable persistance des stratifications traditionnelles dans la ville africaine (je pense surtout à deux clivages fondamentaux, quoique de nature différente : hommes et femmes, aînés et cadets).

Embarrassé encore, à peine proscrit par lui, avec le mot « secteur » (un vrai Phénix que ce mot !), C. de Miras dit qu'il « apparaît comme un ensemble brownien d'individus et de ménages, sans structures collectives internes professionnelles, corporatives ou syndicales » (p. 106). Pour ce type de structures, peut-être. Mais « brownien », n'est-ce pas faire bon marché des liens multiples qui unissent « les individus et les ménages », liens (qu'on qualifie parfois un peu banalement de « solidarité ») rendus indispensables par l'absence de rémunérations fixes et de sécurité sociale ? Autrement dit, quand A travaille pour B sans que B le paye, c'est qu'un canal social (généralement complexe) lui reverse une partie du surplus qu'il a contribué à créer (12), et qu'ainsi A est immédiatement mis en position inférieure devant B. Naturellement, la reproduction d'un tel système implique deux choses, que C. de Miras relève (p. 94) :

(10) Que, dans les conjonctures d'extrême pauvreté, patron et apprenti soient logés à la même enseigne, sinon même que parfois l'avenir et le revenu du second soient plus dorés que ceux de son maître, cela n'y change rien : tant qu'il sera employé, le jeune ouvrier n'aura pas son mot à dire sur la manière dont les chefs de famille et d'atelier s'y prendront pour assurer sa subsistance et exploiter son travail.

(11) C'est pourquoi il faut se méfier des études qui veulent montrer que les revenus du « secteur informel » sont moins ou plus élevés que ceux du « secteur moderne ».

(12) Ce modèle va à l'encontre des applications mécaniques en milieu urbain des thèses de C. Meillassoux sur l'externalité de la reproduction domestique.

a) *il n'y a pas de marché du travail* : le contrôle de la circulation des biens nécessite celui de la circulation des hommes (et de la fabrication des mariages, mais ceci est un autre sujet) ;

b) *il n'y a pas de salariat* : non que, comme souvent, le patron n'ait pas les moyens de payer ses ouvriers, mais parce que, ce faisant, il briserait la structure de dépendance et signerait ainsi son arrêt de mort politique.

Cela ne va pas sans contradictions ni tiraillements, en particulier au niveau des forces contraires qui poussent l'artisan à réserver une part de l'épargne pour augmenter son capital. Mais, dans ce « conflit à la Faust entre le penchant à l'accumulation et le penchant à la jouissance » dont parle un célèbre passage du *Capital* (*ibid.*), la tendance à la prodigalité (13), gage de son pouvoir en même temps que revendication de ses obligés, est constante et n'est contrecarrée qu'au prix de la dissolution volontaire d'un certain nombre de chaînes sociales (14). Il serait bon, puisque notre équipe de recherches centre ses efforts sur l'analyse des relations entre le milieu professionnel et le milieu hors-travail, que ces quelques jalons puissent inciter à mettre au point une méthode d'anthropologie de la dépense. Cela correspond aux souhaits de C. de Miras (p. 102).

C. de Miras ne nie pas, dans tout cela, « l'influence patente du capitalisme ». Mais il fustige, à très juste titre, les théoriciens de la soumission « monolithique, totalisante et inexorable » (p. 102). Le message est clair (quoiqu'il range parmi eux des gens aux opinions fort diverses) : aucune réduction de l'« économie populaire spontanée » au mode de production dominant n'est possible, ni théoriquement ni empiriquement. Son article est donc avant tout une invitation à rechercher le spécifique, et c'est très bien. Mais quant à l'imbrication de l'ensemble, silence : C. de Miras en reste ici à une destruction en règle de ceux « qui privilégient dans l'analyse des petits métiers urbains leur rapport au capital » (p. 107) (15).

Il est toutefois indispensable d'avancer dans la compréhension théorique de la reproduction urbaine africaine envisagée comme un tout organique aux parties indissociables. Il n'est guère possible ici

(13) Particulièrement forte dans les pays à régime polygamique.

(14) Je me souviens d'un jeune artisan sénégalais qui me montrait comme un trophée son livret de Caisse d'épargne, régulièrement alimenté en secret. Je me souviens aussi d'un débat entre les stratégies « classique » (« se marier d'abord, ouvrir un atelier ensuite ») et « moderne » (« ouvrir un

atelier d'abord, se marier ensuite »). Mais, dans les deux cas, pas trop vite...

(15) Non sans quelque abus d'interprétation et citations un peu vieilles (p. 104 par exemple), ou au contraire quelques raccourcis conceptuels comme l'usage du mot « articulation » (p. 102, 103 et 106) sans que le contexte permette de connaître sa position face à ce terme douteux.

de développer cette question. Mais beaucoup d'éléments d'enquête tendent à prouver que le système politique de redistribution évoqué plus haut crée pour le commerce une situation permanente de rente que renforce à son tour la relative anarchie dans l'organisation des productions issue de l'accumulation bloquée : dans la circulation des biens, l'artisan est sans cesse en position de perdre sur tous les tableaux (crédit, achats, stocks, prix de vente et dépenses). Cet étiolement du revenu (16) ne va pas sans bénéfices pour le capital commercial et, par conséquent, dans des pays où le commerce extérieur est structurellement déficitaire, pour le capital financier, qui ne se réinvestit que rarement bien sûr dans l'« économie populaire spontanée ». Cette hypothèse ne relève pas d'une quelconque vision en termes d'« articulation » mais plutôt d'une conception d'un emboîtement intégral des éléments constitutifs des sociétés urbaines africaines.

### L'État et ses agents, éléments d'un jeu multiple

Et ceci nous amène à la question de l'État, que C. de Miras présente comme un protagoniste et sur le rôle duquel il s'interroge. Comme beaucoup d'auteurs, il élabore pour sa démonstration un gros bloc, composé de l'État et du système capitaliste (17). Posant l'externalité de l'État, son raisonnement se fonde sur une conception franchement dichotomique, où petits producteurs et pouvoirs publics constituent deux ensembles disjoints se faisant face. De cette confrontation il conclut à l'incapacité de l'État à maîtriser l'évolution et le fonctionnement des petits métiers. Une telle présentation est trompeuse et autorise, une fois encore, la résurgence du dualisme. Il est temps de le dire avec force : l'État est aussi dans l'« économie populaire spontanée » et inversement.

Au-delà de ses variantes nationales, si nous posons notre regard sur l'État africain, que voyons-nous ? Une ambivalence irréductible et pourtant éminemment fonctionnelle : c'est à la fois une instance supposée unifiée et une somme d'agents, aux stratégies largement centrifuges. Envisagé sous le deuxième aspect, l'État serait, à tout prendre, infiniment plus « brownien » que l'« économie populaire spontanée », s'il n'y avait pas justement cette superposition, cette

(16) Étiolement qu'augmente l'inflation générale, mal cachée en Afrique de l'Ouest par la parité officielle stable avec le Franc français.

(17) Cf. par exemple : « Si nous comprenons la domination comme la capacité

effective de l'État et du capitalisme à maîtriser la dynamique... » (p. 104), proposition qui appelle de sa part une réponse négative tout en reprenant cependant les catégories de ses adversaires.



imbrication extrême entre les individus-fonctionnaires et les individus-petits producteurs. Corruption, contrebande, détournements, marchés protégés, activités complémentaires et trafics divers : c'est l'État et c'est ça aussi, l'« économie populaire spontanée » (et ce n'est pas C. de Miras qui, ayant travaillé en Haïti, me contredira). Mais, en même temps, l'État (avec des degrés variables d'efficacité) tend constamment à s'ériger en ce qu'il est censé être : une force centrale, indépendante des pulsions de ses membres et, qui plus est, obéissant actuellement un peu partout aux réajustements antipopulaires draconiens dictés par le FMI et la Banque mondiale. Il s'en suit une profonde ambiguïté, que nous avons tous pu observer dans divers pays : une alternance de libéralisme et de répression à l'égard des activités non répertoriées, qui maintient celles-ci dans une situation de précarité juridique sans en menacer fondamentalement l'existence. C. de Miras conclut très justement à l'« impossibilité pour l'État de contrôler à un niveau significatif l'évolution et le fonctionnement de cette sphère, que ce soit dans le sens de sa promotion ou dans celui de sa persécution » (p. 105). C'est bien vrai, mais la relation n'est peut-être pas aussi statique que ne le laisse supposer cette citation.

C. de Miras me soupçonne de conjecturer sur un « génocide économique des petites activités urbaines », et je considérerais « l'actuelle pression dont fait l'objet la petite production marchande comme le signe avant-coureur de son recul organisé délibérément par les instances politico-économiques » (p. 105) (18). Devant une telle caricature de pensée, C. de Miras argumente ainsi : c'est impossible, car les petites activités jouent un rôle régulateur et résistent assez bien aux « tentatives technocratiques de répression » (p. 105). Me voici d'accord, sauf que je vois mal où j'aurais pu parler de « génocide » et même de « pogrome » (p. 105) et que, dans l'ouvrage incriminé, j'ai exactement dit la même chose que lui, ajoutant que « l'alternance des attitudes constitue l'essence même du phénomène ».

Toutefois, plus enclin à voir l'État comme un adversaire inefficace des petits métiers que comme un élément du jeu, C. de Miras arrête le raisonnement en chemin et oublie trois choses :

a) l'« épée de Damoclès » de la répression potentielle est un fait quotidien pour la frange marginale des petites activités et une situation larvée pour les autres. Mais cette épée n'a pas besoin de tomber pour fonctionner comme une menace : bien au contraire, *le sursis est un statut*, et la précarité juridique, un moyen particulier de mise en valeur du capital. A travers les quelques lois dont ils

(18) Dans « instances politico-économiques », on retrouve le bloc État + capitalisme et la notion dualiste du « sec-

teur moderne » : comme si l'« économie populaire spontanée » n'était pas, elle aussi, une « instance politico-économique ».

disposent et avec la force policière, l'État et ses agents rappellent sans cesse aux petits producteurs qu'ils n'existent que parce qu'ils les tolèrent. La « solution finale » du problème priverait les premiers d'une possibilité de contrôle sporadique, ainsi que de multiples prélèvements occultes qu'ils opèrent chez les derniers ;

b) les faits de persécution ponctuelle (dont C. de Miras admet la fréquence) sont une arme irremplaçable — parce qu'infiniment plus souple et efficace qu'une gestion centralisée de l'« économie populaire spontanée » — pour répondre à l'ambivalence étatique : c'est un moyen permanent de redéfinition des pouvoirs économiques au sein de l'État. C'est du reste exactement ce que C. de Miras a pu observer à Abidjan pour la boulangerie ou les transports en commun (p. 96). La précarité est donc également un moyen politique, mais l'« économie populaire spontanée » ne sort jamais intacte de ce jeu permanent du chat et de la souris : elle se polarise et, loin d'être détruite, la majorité s'enfoncé à chaque opération coup-de-poing dans une marginalisation plus grande. Son développement quantitatif s'accompagne d'une loi tendancielle : plus le pouvoir de l'État y est faible et plus le contrôle effectif des agents de l'État y est prononcé ;

c) une évolution s'affirme : le FMI récolte aujourd'hui les fruits cueillis par le BIT avec ses actions (jamais réalisées) de « promotion du secteur informel ». L'idée d'une croissance par le « secteur informel » n'est plus guère de mise aujourd'hui. Lors même que les capitaux apparaissent de plus en plus surpeuplées, l'ambiance est à la remise en ordre : après les boy-scouts, l'artillerie lourde. Obstinément, sans que rien, aucune émeute ni aucun massacre, ne fléchisse leur détermination, les experts du FMI et de la Banque mondiale suivent partout la même voie, celle qu'ils ont tracée en poussant les pays à pratiquer un endettement forcené. Les effets humains de l'opération antipopulaire qu'ils ont déclenchée sont le dernier de leurs soucis, certains qu'ils sont de n'avoir face à eux aucune politique de rechange. Quant aux nations qu'un commun accord a désignées à la tutelle soviétique, c'est précisément là que la répression contre l'« économie populaire spontanée » a pris les formes les plus barbares : déportation forcée des populations urbaines surnuméraires et lutte organisée contre les professions interdites dans les États vassaux d'Indochine ou en Afrique, au Mozambique par exemple (19). Tout cela n'est pas nouveau mais se renforce depuis une décennie : de la « lutte contre les encombrements humains » décrétée à Dakar à partir de 1975 à la montée du racisme en Côte-d'Ivoire et à la déportation périodique des étrangers au Nigeria depuis 1984, il n'est rien qui n'ait à voir directe-

(19) Où le « plan-production » a institué un système de papiers obligatoires pour le séjour en ville, à peu près calqués sur les *passes* sud-africains, quoique moins efficaces.

ment avec l'« économie populaire spontanée ». Les exemples de répression se multiplient (Tanzanie, Zimbabwe, Angola, Somalie, Tunisie etc.), et la variabilité de leurs succès locaux ne doit pas empêcher de considérer de près cette tendance renforcée à gêner, à déplacer ou à supprimer ici et là des pans entiers de la petite activité urbaine. C. de Miras se contente de noter, ce qui est heureusement vrai, que de telles actions ne sauraient aboutir à une éradication à l'échelle de la planète. Mais il fait l'économie d'une analyse des formes actuelles qui contrecarrent l'irrésistible montée de l'« économie populaire spontanée » et des crises qui l'accompagnent : un mouvement dans lequel se débattent à leur tour les pouvoirs publics nationaux, enfermés dans les contradictions induites par leur nature ambivalente.

### **Banalité historique de l'« économie populaire » ?**

La portée exacte de cette évolution reste à étudier avec précision. Mais il importe, en conclusion de ces réflexions, de savoir de quoi on parle. J'ai essayé de montrer que le « populaire » était lui-même empli de stratifications socio-politiques et qu'une approche par trop économique nuisait à une vision de l'unité organique des systèmes urbains. La dernière question que m'inspirent les propositions de C. de Miras est la suivante : est-ce à tort ou à raison qu'on peut augmenter indéfiniment le champ couvert par l'« économie populaire spontanée » ? Pour délimiter celui-ci, seul un mot peut nous aider dans l'article de C. de Miras : « marchand ». Cependant, il y a un glissement manifeste du producteur (l'artisan) à l'ensemble des « petits métiers urbains » (p. 97 par exemple), qui recouvre également le commerce et les services ou encore les transports, pourvu que ces activités soient exercées sur une petite échelle « marchande simple ». C'est une confusion courante que nous faisons tous, tant est semblable la reproduction sociale de l'ensemble de l'« économie populaire ». Elle comporte, cependant, l'inconvénient d'occulter les mécanismes concrets de formation de plus-value (qui ne concernent que l'artisanat productif) et les rapports entre les diverses fractions du capital. Mais les invites à pratiquer une vision « historique » des petits métiers, sur lesquelles C. de Miras termine son article, laissent perplexe faute d'un schéma théorique plausible. A travers quelques citations — fort jolies — de F. Braudel, D. Roche et F. Engels, C. de Miras propose la « longue liste » de cette « économie marchande simple » : du porteur d'eau médiéval au marchand de lacets de l'Angleterre industrielle. Il conclut au « caractère historique ou permanent des petits métiers » (pp. 108-109). C'est ici une simple et dernière interrogation : est-ce vraiment la même chose, tout cela ?

*Avril 1985.*